

**Système d'Information et de Communication
Administrative**

GUIDE DU CITOYEN

Case Réservée au Bureau Central des Relations avec le Citoyen

Référence : Arrêté du ministre de l'intérieur et du développement local du,
relatif aux prestations administratives fournies par les services relevant du ministère de
l'intérieur et du développement local et les établissements sous tutelle et aux conditions
de leur octroi.

(Jort N° du)

Organisme : Ministère de l'intérieur et du Développement Local

Domaine de la prestation : Prestations soumises au régime des cahiers des charges

Objet de la prestation : Exploitation des salles de jeux

Conditions d'obtention

Cette prestation est soumise au régime des cahiers des charges relatifs à l'Exploitation des
salles dans lesquelles sont organisés des jeux destinés au public

Lieu de dépôt du dossier

Service : la recette des finances dont relève le local

Lieu d'obtention de la prestation

Service : la recette des finances dont relève le local

Références législatives et / ou réglementaires

- Loi n° 2004 – 75 du 2 août 2004, portant suppression d'autorisations et révision
d'exigences administratives relatives à certaines activités commerciales, touristiques et de
loisirs
- Arrêté du ministre de l'intérieur et du développement local du 10 septembre 2004 portant
approbation du cahier des charges relatif à la Exploitation des salles dans lesquelles sont
organisés des jeux destinés au public